nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES
by SOLVIMO

BAREME HONORAIRES

Tarifs applicables au 01/01/2026 (Arrêté du 26 Janvier 2022)

TRANSACTION - VENTE

ESTIMATION : OFFERTE

HONORAIRES : Villas, Mas, Maison de ville, appartement, terrain, etc.

De 0 à 150 000 €	7,5 % (Minimum 4 000 €)
De 150 000 à 300 000 €	6 %
De 300 000 € à 550 000 €	5,5 %
Au-delà de 550 000 €	4,5 %
Terrain Conseil Obtention autorisations / Divisions foncières	8 % 2 %

CESSION DE DROIT AU BAIL :

Honoraires de cession de droit au bail — 12 % TTC du montant de la cession **à la charge du preneur**

Honoraire sur loyer — 12 % TTC de la première période triennale **à la charge du preneur**

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION

Locaux à usage d'habitation : ° 6 % TTC des sommes encaissées.

Locaux commerciaux : ° 6 % TTC des sommes encaissées.

Option frais d'aide à la déclaration des revenus fonciers : 75 € TTC (Dégressif si plusieurs lots)

ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS

Loyers impayés / Frais de contentieux / Détériorations immobilières / Protection juridique :

2,40 % TTC du loyer CC (cotisations mensuelles)

LOCATION

POUR LE LOCATAIRE

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET REDACTION DE BAIL :

(En Zone tendue telle que définit par la liste annexée au décret du 10 mai 2013 n°2013-392 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée par l'article 232 du code général des impôts). Ces honoraires sont exigibles après réalisation de la prestation.

° 10 € TTC du mètre carré de surface habitable

HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE :

° 3 € TTC du mètre carré de surface habitable

POUR LE BAILLEUR

HONORAIRES DE VISITE, DE CONSTITUTION DE DOSSIER, DE REDACTION DE BAIL ET D'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE :

° 10 € TTC du mètre carré de surface habitable

HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE :

° 3 € TTC du mètre carré de surface habitable

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

LOCAUX COMMERCIAUX

° 1 mois de loyer HT